

Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticole

RÉF | 4295

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :
Assurer la première mise en service; Réaliser la maintenance de premier niveau (contrôle); Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur et les petites réparations y afférentes; Réaliser le gros entretien du compartiment moteur et les petites réparations y afférentes; Réaliser des interventions électriques et des interventions électro-niques simples; Diagnostiquer des dysfonctionnements mécaniques et réaliser des interventions mécaniques simples et complexes au niveau du compartiment moteur, du moteur; Réaliser des interventions mécaniques sur la suspension, le train roulant et la transmission d'une machine agricole.

Programme

- **Cours professionnels :**

- **Année préparatoire :**

- Alimentation essence; Carrosserie-Éléments de sécurité; Alimentation diesel; Equipements électriques et électroniques; Electricité; Lecture de schémas; Electronique; Direction et résolution d'anomalies; Electronique digitale, capteurs, actionneurs; Freins; Moteurs-Refrégeration; Direction-Suspension. Transmissions; Prévention EDUCAM.

- **1ère année :**

- Dessin; Electricité; Electronique; Hydraulique; Machines agricoles et horticoles; Mécanique; Moteur; Soudure; Tracteur; Monographie.

- **2ème année :**

- Dessin; Electricité; Electronique; Hydraulique; Machines agricoles et horticoles; Mécanique; Moteur; Soudure; Tracteur; Monographie.

- **Cours de gestion :**

Droit; Comptabilité; Fiscalité; Commerce; Création d'entreprise.

- **Pratique professionnelle :**

Formation en alternance. Vous devrez donc être occupé dans la profession sous forme soit :

- d'une **convention de stage** passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un délégué à la tutelle;
- d'un contrat de travail;
- d'une pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. (Pour une information, ou un conseil, contactez le lors d'une de ses permanences).

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#)

- **Attention :**

Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.

MAIS, les cours professionnels seront suivis dans un [Centre IFAPME](#).

Les cours de gestion pourront être suivis à Bruxelles.

**Certification(s)
visée(s)**

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée	2 ans + 1 année préparatoire éventuelle
Horaire	En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée.
Début	Septembre
Coût	235 euros/an

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs	<p>Etre agé de 18 ans au 31/12 ET être porteur du CESI ou du CESDD dans les sections générale, technique ou artistique OU être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes OU avoir suivi avec fruit la 6e année de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification OU réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français). Moyennant certaines qualifications dans le métier, il est possible d'être dispensé de l'année préparatoire.</p> <p>Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.</p>
---------------------------------	---

Remarques

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler	Consultez les modalités d'inscription dans un centre IFAPME sur le site de l'organisme.
Pour s'informer uniquement	Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages (voir les permanences).

Organisme

SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: 0800 85 210

<https://www.efp.be/>